

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Saint-Etienne, le 23 mars 2020

## COVID 19 ET CONDITIONS DE TRAVAIL : CE QUE DEMANDE LA FNATH

Si la période actuelle impose unité nationale et effort collectif, la FNATH appelle les entreprises privées des secteurs stratégiques et les employeurs publics à veiller aux principes d'application des règles de prévention pour la santé de leurs salariés, agents et fonctionnaires d'État.

Ainsi, au-delà du médical, paramédical et de la sécurité, dans le milieu de la grande distribution, du BTP, des transports et livraisons, du nettoyage,... il appartient aux entreprises (grandes ou petites) de mettre à disposition tous les **moyens de protection individuelle nécessaires** et d'exercer sur ces salariés exposés et en première ligne une **surveillance constante de leur état de santé**.

D'ores et déjà, et sans esprit de polémique, la FNATH demande à l'État d'agir au plus vite pour que ces salariés, agents et fonctionnaires (notamment les forces de l'ordre) ne deviennent pas les troupes sacrifiées de la guerre sanitaire actuelle.

Contact Presse: Hervé GUINDE

04 77 49 42 37 - communication@fnath.com

Suivez-nous sur :





